

Du paradis à la science

1. Jacques Le Brigant et Théophile Malo Corret de La Tour d'Auvergne : Pourquoi Adam et Ève parlaient le bas breton au Paradis au XVIII^e siècle.

« Le savant qui voit des mots celtiques dans toutes les langues mortes et vivantes, ressemble au voyageur qui, remarquant les coquillages sur les montagnes de tous les pays, croit que la mer roula jadis ses ondes sur son sommet. » Louis-Antoine-François de Marchangy, *La Gaule poétique, ou l'Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts*, Paris, C.-F. Patris, 1815-1817, t. I, p. 25.

Argument: « Français de souche » – De la lettre à son interprétation – Le mythe de l'origine hébraïque – Les Brigantes – Pulsions et délires dans une grammaire du XVIII^e siècle, celle de Le Brigant concernant « la langue des Celtes-Gomérites ou Bretons » – Quand Le Brigant rencontrait les célébrités de son temps – La veine celticiste est féconde – Relation de Jacques Le Brigant avec Voltaire, Joseph de Guignes et quelques autres – De l'hypothèse scythique à l'hypothèse bas-bretonne – La découverte de l'Amérique et la chance Atlante – Le destin gaulois de Théophile Malo Corret de La Tour d'Auvergne : citoyen et noble – La Querelle des deux races.

« Français de souche »

Je ne sais pas quand l'expression « Français de souche » est apparue (les dictionnaires sont sur ce point muets). Elle est supposée assurer à celui qui en est qualifié une qualité « ethnique », celle d'avoir constaté que ses parents et aïeux sont nés sur le sol français depuis plusieurs générations, voire des temps immémoriaux et même depuis la nuit des temps si l'on considère qu'Adam est « la souche de tout le genre humain ». Cette caractéristique généalogique – indépendante de la volonté – pèse. On est « de bonne souche », c'est-à-dire « de vieille famille » – ou on ne l'est pas. Un arbre généalogique géographiquement bien enraciné est donc nécessaire. À cette détermination s'ajoute aussi parfois une dimension sociologique : on est « de bonne famille » – ou on ne l'est pas.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, en Bretagne, deux érudits écrivent avec un certain succès à propos des Gaulois.

Le premier, avocat, commence dès 1762 – bien avant la Révolution donc – et il s'arrête d'écrire en 1799. C'est Jacques Le Brigant (1720-1804). Il publie une petite vingtaine d'ouvrages et d'opuscules. L'autre, Théophile Malo Corret de La Tour d'Auvergne (1743-1800), est militaire. Son livre – *Origines gauloises* – est publié une première fois en 1796¹ et il est réimprimé en 1801, un an après sa mort.

Ce que l'un et l'autre s'emploient à démontrer dans leurs publications, c'est qu'ils sont incontestablement « de bonne souche ».

La preuve ?

Il leur faut l'établir par l'étymologie et resserrer le lien biblico-généalogique qui les unit à Adam et Ève, c'est dire si le modèle biblique est à ce moment prégnant.

Tous deux sont nés en Bretagne, Le Brigant à Pontrieux (aujourd'hui dans les Côtes-d'Armor), La Tour d'Auvergne à Carhaix (dans le Finistère) ; ils sont locuteurs bretons mais certes Français et aussi d'expression française. Il leur incombe donc de faire savoir en français et à destination des Français, de Paris en particulier, de quelle noblesse provient le Breton en général, et eux-mêmes en particulier.

La preuve par le raisonnement à *la lettre* est à leurs yeux suffisante et le lecteur doit se rendre à l'évidence qu'au Paradis – soit en Armorique –, Adam et Ève parlaient breton. *Armor-* radicalise précisément l'Amour dans un pays où l'on cultive traditionnellement des pommiers.



¹ Th. Malo Corret de La Tour d'Auvergne, *Origines gauloises, celles des plus anciens peuples de l'Europe, puisées dans leur vraie source, ou Recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Celtes-Bretons de l'Armorique, pour servir à l'histoire... de ce peuple et à celle des Français... On a ajouté à la partie historique et didactique de cet ouvrage un tableau méthodique et comparatif des langues, où l'on fait le rapprochement de celles de l'Europe et de l'Asie avec le celtobreton*, Paris, Quillau, 1796, 342 p. ; 3^e éd. Hambourg, Fauche, 1801 [réédition avec une préface de Jean Balcou, Centre de recherches bretonne et celtique de la faculté des lettres et sciences sociales de Brest, Genève, Slatkine, 1980]. Une première édition fut publiée en 1792 sous le titre de *Nouvelles recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Bretons pour servir à l'histoire de ce peuple*, Bayonne, imp. de Fauvat jeune.

De la lettre à son interprétation

Comme plus tard Jean-Pierre Brisset (1837-1919) et sa « Loi de la Parole² », Le Brigant est persuadé que tout commence par « les dents, la bouche », par le *Bé* celtique signifiant « la bouche », « la fosse », « l'ouverture », ce même *Bé* qu'il retrouve dans « bébé, baba », en arabe : « la porte », « l'ouverture ». Et ainsi de suite. *Baia, baias*, « latin, la baie » ; le français, « béant, gueule béante » ; *baia*, italien ; *baie*, français « l'ouverture, le golfe » ; *bai*, anglais, Torbai, le même sens ; *bay*, hollandais « fols bay », le même mot ; *be*, en galibi, « ouvert et plein » ; *be*, en californien, « porte, ouverture » ; *bedd*, en gallois, ou *be te*, « ta fosse, ouverture » ... Ainsi, selon Le Brigant, le premier homme ayant failli s'étrangler avec un quartier de la pomme fatale s'écria en bas breton : *a tam !* (quel morceau !)

La première femme lui répondit du tac au tac dans la même langue : *ev !*, « bois ! »

Il est évident, ajoutait Le Brigant, que c'est de là que viennent leurs noms. Si l'idée de l'acte sexuel – celui initial entre Adam et Ève que matérialise métaphoriquement l'épisode de la pomme, lui reste bel et bien en travers, si l'idée ne passe pas, l'injonction d'Ève – *ev !* – le simple fait de boire un coup devait avoir raison du malaise. Pour Le Brigant, l'événement mérite de plus longues explications : la nécessité seule fait parler.

Si la Parole est « l'assemblage des sons que produit la bouche humaine pour former les Mots et pour exprimer les Pensées », Le Brigant fait savoir que les voyelles a, e, i, o, u, existaient avant que l'Homme les prononçât et avant qu'il sût les écrire et ce pour une raison bien naturelle : « Les *Lettres* ou *Caractères graphiques* n'étant autre chose que la *peinture*, la trace, le trait ou la figure de l'organe vocal, lorsqu'il *modifie l'air* pour former ou produire les *sons simples* qui font les mots parfaits³ ... »

La Parole – *Bé à ro lé* – montre à *la lettre* la « Production, l'Opération de la bouche ». « *Bé* l'ouverture, *bé* supérieure ; les sons qui sortent de l'Organe vocal, *Or gan*, la *Porte du Chant*, de l'ouverture qui chante, l'*Organum* latin, l'*Organon* grec, le *Kanor* ou *Kin or* hébreu, la *Porte* qui chante : partout les mêmes mots et partout la même signification⁴. » Ces modifications de l'air sous l'action de l'organe vocal expriment un état d'âme, si bien qu'à l'a, e, i, o, u initial, Le Brigant peut déjà y accrocher (comme c'est à l'époque souvent le cas) une valeur et les lettres deviennent des symboles.

² Jean-Pierre Brisset, *Le Mystère de Dieu est accompli* [1890], dans *Œuvres complètes*, Dijon, Les presses du réel, 2001, p. 529.

³ *Ibidem*, p. 15.

⁴ J. Le Brigant, *Petite leçon très utile aux grands hommes qui aspireroient au beau titre d'instituteurs des nations, par le dépositaire de la langue primitive des hommes*, s.l.s.n., 1793, p. 5.

« *a* représente ce qu'il dit, ce que fait la bouche ouverte pour le prononcer et émettre, lorsqu'elle est dans cette position, ou attitude, le souffle qui en sort.

é, au mieux *E*, de même représente l'Existence, la langue posée au milieu des deux lèvres, et y étant en station. Aussi ce mot exprime l'existence dans toutes les Langues de la terre ; qu'il n'en est aucune où nous ne l'ayons trouvé, dans le chinois, le Hanscrit, le Taïtien, et les Langues de tout le globe, sans aucune exception.

I, le trait, le javelot qui part et qui est déjà loin. *I, va*, ou *tu iras, ità*, tu iras donc.

O, la possession, le cercle ou la propriété circonscrite, la bouche en rond qui ne peut le prononcer autrement disposée.

U enfin, l'œuf, le fondement ou la chose d'où montent les quatre autres, et le dernier son de l'organe vocal⁵ ... »



Le Brigant aperçoit la trace celtique dans toutes les langues, ce qui, à ses dires, fixe son antériorité. Ainsi, du dialecte de Tréguier comme langue souche bourgeonnent l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, l'arabe, le persan, le grec, le latin, le français ... Pour le prouver, rien de mieux que de citer des extraits de la Genèse, de les traduire, et de laisser apparaître les parentés. « Dieu dit que la Lumière se fasse, et la lumière se fit. » La version en celtique fait face aux traductions en chinois, en sanscrit, en caraïbe ou galibi, en tahitien (ces deux dernières le séduisent particulièrement). Tahiti, c'est l'île de l'amour : « On conçoit aisément que les habitants de cette île voluptueuse, ne peuvent avoir qu'une prononciation douce jusqu'à la mollesse. Les organes de la parole engourdis par l'inaction, ont nécessairement écarté de génération en génération les articulations décidées. »

Les vocables de Tahiti, tels que Le Brigant les découvre à travers la *Description d'un voyage autour du monde* de Bougainville (1771), lui paraissent ressembler aux monosyllabes celtiques. La langue n'y est pas « énervée par les mœurs du pays » ... Là-bas, « on n'exerce jamais les organes de la parole qu'à la prononciation efféminée des voyelles ».

⁵ *Ibid.*, p. 15.

« Nous voyons parmi nous des femmes, des hommes mêmes, et surtout des enfans, prononcer *ze voudrais aseter tête soze de zoli*, au lieu de *je voudrais acheter quelque chose de joli*. Reconnâtrions-nous notre propre langue dans un vocabulaire écrit, ou prononcé entier avec de tels déguisemens ? Cet exemple servira d'échelle pour mesurer le degré d'espérance qu'on devait avoir pour retrouver le Celtique dans la langue de Taïti, et le degré de confiance que doit inspirer une si grande difficulté de vaincre⁶. »

La pureté est trouvée véritablement à Pontrieux, le lieu de naissance de Le Brigant. La langue est altérée dès Tréguier (à une petite quinzaine de kilomètres), ainsi qu'à Léon, à Quimper, à Vannes et plus encore au pays de Galles. Les Parisiens doivent se réjouir : Le Brigant prouve qu'« ils ne la parlent [la langue des origines] qu'un peu défigurée, par l'altération des mots, et de leur prononciation ; par les inutilités et les additions indiscrettes, dont elle a été ridiculement surchargée⁷ ». Il se félicite que Taïti a été découverte (en 1767-1768) et de n'être point arrivé trop tôt en son siècle : « des pièces de comparaison manquaient », il en bénéficie. Ces « détachemens de la langue primitive » lui sont autant de « lueurs pour le besoin d'être rapprochées et ramenées au centre commun ».

Aux Caraïbes, Le Brigant est très vivement intéressé par le voisinage de deux langues, dont la répartition s'effectue selon le sexe⁸. Les femmes parlent l'ancienne langue du pays et elles se l'enseignent de génération en génération. Cette langue lui paraît conserver ainsi le sceau ineffaçable des monosyllabes celtiques. Elle est restée limpide et dans les mots et dans les additions qu'ils ont reçues. Les pères, eux, parlent la langue d'un envahisseur – envahisseur qui ne laissa la vie sauve qu'aux femmes et tua tout le reste de la population. C'est suggérer que les pères exterminèrent tous les enfans de sexe mâle. Un tel dispositif laisse imaginer sur quel scénario œdipien se joue cette quête de la langue des origines et comment cela sert son désir.

Si chacun entend les deux langues, chaque groupe parle néanmoins la langue appropriée selon son sexe. Et il ne viendrait à l'idée de personne d'enfreindre le tabou.

⁶ J. Le Brigant, *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes, ou Prospectus de l'ouvrage intitulé : La Langue primitive conservée*, Paris, Barrois l'aîné, 1787, p. 13.

⁷ J. Le Brigant, *Éléments de la langue des Celtes Gomérites ou Bretons. Introduction à cette langue et par elle à celle de tous les peuples connus*, Strasbourg, Lorenz et Schouler, 1779, Avant-propos.

⁸ Conseiller à la cour d'appel de Nancy et linguiste à ses heures, Lucien Adam est l'auteur d'un *Du parler des hommes et du parler des femmes dans la langue caraïbe*, Paris, Maisonneuve, 1879 ; ce phénomène a intéressé d'un point de vue romanesque Jean Raspail dans la *Hache des steppes*, Paris, Laffont, 1974 et, d'un point de vue linguistique, Sylvain Auroux et Francisco Queixalós, « Le caraïbe et la langue des femmes : théories et données en linguistique. » *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*, actes de ICHOLS, II, 1981, Lille, université de Lille III, 1984.

Le Brigant s'inquiète surtout de la part féminine du galibi (parlé en Guyane française), en laquelle il reconnaît du celtique, sa propre langue en somme. Quant au parler des hommes, il n'est pas même examiné. Il n'a évidemment pas séjourné aux Antilles, mais on ne saurait le lui reprocher : ni César de Rochefort (1630-1691) – l'auteur d'un *Dictionnaire français-caraïbe* (Rotterdam, 1681), ni plus tard Lucien Adam (1833-1918), qui s'intéresseront au phénomène, ne l'ont fait.

Les qualités de concision, d'élévation de la langue celtique, son laconisme la rendent à l'évidence supérieure aux langues d'ici et d'ailleurs, celles notamment des Grecs et des Romains. Elle est donc langue de civilisation, c'est ce qu'il lui importe de démontrer. Le Brigant se réjouit. Grâce à la Découverte de la Langue, éclipsée depuis la Dispersion, l'ignorance et l'insensibilité vont reculer. Après quatre mille ans, il l'a retrouvée vivante, plus ancienne que l'hébreu, l'égyptien, le chinois, l'arabe et le latin ; elle est aussi la plus simple, la plus pure, la plus régulière et la plus sublime. Voilà qui fonde d'indéniables qualités et enchâsse à jamais le dialecte de Pontrieux.

À n'envisager que le progrès des sciences en général, celui de la philosophie, de l'histoire naturelle, de la médecine, rien, selon Le Brigant, n'égale cette Découverte ! Elle va permettre d'être entendu partout ! Imaginez le profit et l'avantage qu'en pourra tirer le voyageur par mer comme par terre, qui enfin pourra dissenter où qu'il se trouve avec le beau sexe !

La langue celtique primitive de Pontrieux est universelle.

L'argument est décisif.

Le désir de fusion est total. C'est du moins ce que laisse entendre la glose du mot « Femme » : « La compagne légitime de l'homme, celle avec laquelle il a lié son sort. Les deux mots celtiques *fé mé*, qui est moi, sont exactement ce nom, il n'y a que les deux accents de supprimés ; en François, à la lettre, *un autre moi-même*⁹. »

Nul doute qu'un tel texte pourrait trouver une interprétation psychanalytique. On est tenté d'appliquer ce qu'écrit Le Brigant à la lettre : son désir transformiste est inscrit par l'analyse qu'il fait de certains mots et plus généralement de la Langue. La transformation s'opère dans la fusion. La Langue primitive l'autorise.

« *Himen*, grec, *himen*, elle est moi ; *himénée*, le même mot *hi men é* ; elle est moi-même, nous ne faisons qu'un. Voilà qui est bien approchant, ainsi que le *femina* latin, *fé men*, qui est moi, de ce qui est dit dans la Genèse, *E erunt duo in carne una*, et ils feront deux dans *une même chair*, c'est-à-dire, les deux ne feront qu'un. »

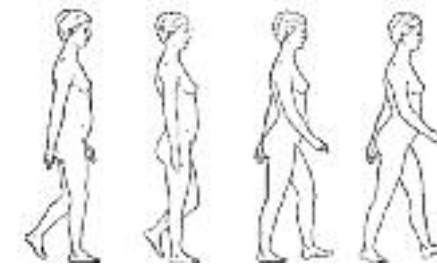
⁹ J. Le Brigant, *Petit Glossaire, ou Manuel instructif pour faciliter l'intelligence de quelques termes de la coutume de Bretagne, contenant leur définition exacte, leurs significations et étymologies*, Brest, R. Malassis, 1774, p. 53.

« Ils feront deux dans *une même chair* » n'équivaut certes pas à « les deux ne feront qu'un ».

La Langue primitive est associée au nom des *Brigantes*, peuple dont l'auteur dit descendre en droite ligne. Le Brigant épouse là la tradition qui consiste à établir sa généalogie sur un modèle alors éprouvé. Les *Brigantes* sont des Celtes ou Galates qui sont les descendants de Gomer, le fils aîné de Japhet ; ils sont nommés aussi Gomérites ou Gomériens. Ils viennent d'Asie Mineure (selon Le Brigant), de Paphlagonie, région bordée par la Bithynie, le Pont et la Galatie. Ils ont marché vers l'Europe, ce qui ne veut pas pour autant dire qu'ils n'en provenaient point. Ce sont, dit Le Brigant, « les premiers hommes », les *aînés*. « *Est né le premier* » dit la Langue primitive (*Petit glossaire*). La langue ancestrale dévoilée par Jean-Pierre Brisset, plus de cent ans plus tard, passe par la même prétention étymologique ; un même désir transformiste s'y inscrit, quand, par tant de merveilles linguistiques dictées par Dieu, le grand Autre, Brisset *est étonné*, entendre : « *tétonné*¹⁰ ».

Sur des critères si proches, Jacques Le Brigant paraît devoir être d'emblée élevé à la dignité de « fou littéraire ».

C'est certainement cet aspect d'odyssée à travers les mots qui dut, à l'été 1924, séduire James Joyce, alors en vacances à Saint-Malo. Il lit Le Brigant au moment même où il s'occupe de *Work in Progress* (1923-1938), devenu *Finnegans Wake* en 1939.



¹⁰ J.-P. Brisset, dans *Œuvres complètes, La Science de Dieu ou la création de l'homme* [1900], *op. cit.*, § « Le tonnerre », p. 816. « Tonner = donner. *J'ai tonne, ça d'ai tonne*, est devenu = j'étonne et ça détonne. Aujourd'hui encore quand ça détonne, l'animal parlant dit volontiers : voilà pour toi.

J'étons né = je suis né. *J'ai tonné, j'étonnai*. *Je l'ai, étons né* ; *je l'ai étonné*, je suis étonné. Ce n'est qu'après être né que l'ancêtre tonna, fut étonné et tétonné, pourvu de seins. *Y l'ai ton nerf, il l'ai tonne air, ils étonnèrent, y l'ai tonnèrent*. *Le ton nerf* fut le premier tonnerre, et ce nom passa au voisin qui *donne air, tonne air* et vent. C'est pourquoi on dit facilement quand l'orage est violent : ça pète fort. »

Pour une analyse de l'œuvre, M. Décimo, *Jean-Pierre Brisset, Prince des penseurs, inventeur, grammairien et prophète*, Dijon, Les presses du réel, collection L'écart absolu, 2001.

Le mythe de l'origine hébraïque

Fondé sur une interprétation de la Bible, le thème prégnant de l'origine hébraïque est commun. Il naît avant l'ère chrétienne et il s'appuie essentiellement sur Flavius Josèphe (38 ?-100 ?)¹¹.

Gomer, fils de Japhet – l'un des fils de Noé, avec Cham et Sem – est le père des Cimmériens qu'on identifie aux Cimbres et aux Celtes. Par Origène (185-254), saint Jérôme (331-420), saint Augustin (354-430), Isidore de Séville (circa 570-636) et la kabbale, le mythe s'impose à la Renaissance. Guillaume Postel (1510-1581) en est l'un des principaux défenseurs dans le *De Originibus* (1538). Il interprète par l'hébreu *gallim* le nom des Gaulois¹² (le siècle est aux sympathies et aux correspondances). *Gallim* signifie « sauvé des eaux » ; la thèse noachide se trouve confortée et la dynastie des rois gaulois étayée, puisqu'on résout en faveur des Gaulois le thème biblique. Autre auteur souvent allégué pour la période, Giovanni Nanni, dit aussi Annius de Viterbe. Lui aussi suit le modèle de la généalogie hébraïque ; mais il affirme que le français et le breton dérivent du gaulois – gaulois qu'il voit issu du grec. On tourne, en fait, autour des langues sacrées : l'hébreu de l'Ancien Testament dans lequel on suppose que Dieu s'est adressé à Moïse (ou en vieil hébreu ou en samaritain ou en phénicien...), le grec, le latin – les langues de la Vulgate auxquelles les langues vernaculaires doivent être rattachées coûte que coûte par mithridatisation¹³. Le lien aux langues sacrées doit être restitué comme preuve généalogique. Il s'agit de resserrer les rapports entre les langues d'origine sacrée et les langues vernaculaires, de renouer les liens prétendus étymologiques que l'épreuve spatio-temporelle pensée comme corruption, malédiction, dispersion, aurait défait. Le processus de sacralisation des nations européennes passe par cette reconnaissance dans les langues vulgaires. En mettant au point des procédés de décryptage supposé, onomancie, anagrammatisme, gyromancie, dactylomancie – la fin justifie les moyens –, on dévoile la part occulte et divine des mots. La science tient de ce miracle. Et on rassure les réflexes identitaires (mais pas moins imaginaires).

Sur la base de ressemblances, pour servir des fins politiques et religieuses après l'éclatement du Saint Empire romain germanique et l'émergence des nationalités au XVI^e siècle, on lie ainsi entre elles les langues et les civilisations. Il s'agit d'installer une hégémonie nationale de droit divin¹⁴. Nombre de textes circulent. Et, tout au long du

¹¹ Flavius Josèphe, *Antiquités judaïques*, I, 6, 2-3, Paris, éd. E. Nodet, 1992, p. 39-42. On trouvera en fin de chapitre une bibliographie secondaire sur ce mythe.

¹² G. Postel, *Apologie de la Gaule*, Paris, Nivelle, 1552, p. 79.

¹³ Léon Poliakov, « Rêves d'origine et folie des grandeurs » dans *Le Genre humain* n° 21. *Les Langues mégalomanes*, Paris, Seuil, mars 1990, p. 9-23.

¹⁴ L'aventure de l'hébreu à ses chantres un peu partout dans une Europe chrétienne. Par exemple, en Angleterre :

XVII^e siècle, pour fonder les États, on rivalise de prétentions mythologiques. Citer quelques auteurs et certains titres d'ouvrages exemplaires n'est pas une gageure : Étienne Guichard, *L'Harmonie des langues hébraïque, chaldéenne, syriaque, grecque, latine, française, italienne, espagnole, allemande, flamande, anglaise, où se démontre que toutes les langues sont descendues de l'hébraïque* (Paris, 1606) ; Claude Duret, *Thésor de l'histoire des langues de cest univers, contenant les origines, beautés, décadences, mutations et ruines des langues hébraïques, chananéennes, etc.*, (1613) ; Pierre-Daniel Huet, *Demonstratio Evangelica* (Paris, 1679) ; Nicolas-Sylvestre Bergier, *Les Éléments primitifs des langues, découverts par la comparaison des racines de l'hébreu avec celles du grec, du latin et du français* (Paris, 1764). Samuel Bochart croit à la racine commune de toutes les langues dans l'hébreu : « *Unicam fuisse linguam*¹⁵. » À l'époque romantique encore, Alexandre Weill¹⁶ ou l'abbé Latouche (qu'on retrouvera au chap. III) partagent cette vue.

La question de la langue tient une place majeure. Réduire le merveilleux linguistique de la Bible (Dieu aurait donné à Adam le pouvoir de nommer) et le prestige de l'hébreu primitif, la « matrice », le « parler de l'Éternel », constitue aussi un cadre de réflexion critique pour une part des humanistes. On dispute. Érasme, le Flamand Boxhorn, Adriaen van Schrieck élaborent, parallèlement mais toujours sur un modèle généalogique, le mythe d'un Occident barbare face au mythe vivace de l'Orient biblique¹⁷. Les deux modèles – le mythe gréco-latin et le mythe chrétien – sont ébranlés. Ces auteurs tendent à y substituer une origine autre : une antiquité germanique ou celtique. Trouver un autre foyer possible, non dévalorisant, quitte à défendre la polygenèse de l'espèce humaine, est l'objet de leurs thèses : elles coïncident, encore une fois, avec la naissance des nationalités en Europe. Ainsi Paul Émile, de Vérone, historiographe de François I^{er}, affirme-t-il l'origine germanique des Francs dans le *De rebus gestis Francorum* ; il est suivi en cela par un humaniste allemand, Beatus Rhenanus (1531). Pour lui, comme pour Guillaume Paradin (1541), le gaulois, c'est du

Johann Buxtorf, *Epitome Grammaticae Hebraeae* (1646) ; Job Ludolf, *A new history of Ethiopia* (1684) ; Ralph Cudworth, *The True Intellectual System of the Universe* (1678) ; Edward Brerewood, *Enquiries touching the diversity of Languages and Religions through the cheife [chief] parts of the World* (1614) ; Edward Stillingfleet, *Origines sacrae* (1662) ; John Wilkins, *An Essay towards a Real Character and a Philosophical Language* (1668) et William Wotton, *A Discours concerning the Confusion of Languages at Babel*, écrit en 1713 (1730). Cf. James Knowlson, *Universal Schemes in England and France 1600-1800*, Toronto, University of Toronto Press, 1975 ; Mary M. Slaughter, *Universal languages and scientific taxonomy in the seventeenth century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982.

¹⁵ S. Bochart, *Geographica sacra seu Phaleg et Canaan*, Caen, 1646, p. 57.

¹⁶ A. Weill (1811-1899), *Étude comparative de la langue française avec l'hébreu, le grec, le latin et principalement avec l'allemand et l'anglais*, Paris, Sauvaitre, 1898, XXVI-96 p.

¹⁷ Maurice Olender, « L'Europe ou comment échapper à Babel ? », *L'Infini* n° 44, Paris, Gallimard, 1993, p. 106-123 ; Daniel Droixhe, « Langues mères, vierges folles », *Le Genre humain* n° 21, *Les Langues mégalomanes*, Paris, Le Seuil, 1990, p. 141-148 et les bibliographies afférentes ; Pierre Swiggers, « Adrianus Schrieckius : de la langue des Scythes à l'Europe linguistique », Paris, *Histoire Épistémologie Langage*, VI, 1984, p. 17-35.

germanique. Maints auteurs suivent ce paradigme nouveau : Nicolas Vignier (1579) ; Nicolas Fréret (1688-1749), etc. Dans ses *Origines Antwerpianae* [Origines anversoises] (1569), Jan van Gorop, dit Goropius Becanus et aussi Philippe Cluvier, ne doutent pas que le gaulois est du celtique. Le procédé à l'œuvre pour la démonstration, c'est toujours la comparaison mot à mot. Dans les *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* (1704, livre III, ch. II), Leibniz se souvenant du Flamand Goropius Becanus (1518-1572), dit qu'il « goropise », lorsqu'il s'efforce de montrer que toutes les langues comportent des mots « teutoniques », faisant par exemple dériver les noms d'Adam et d'Ève de mots allemands qui, assure-t-il, seraient ensuite passés en hébreu¹⁸. Le procédé fomenté de fausses étymologies. Une telle mystique a pour fin de proclamer le teuton langue originelle, sur fonds de domination espagnole, ce qui s'inscrit aussi dans un dispositif plus général, on l'a constaté. Cette voie n'est pas non plus une nouveauté. La tradition d'un Adam et d'une Ève parlant une langue teutonique remonterait au XII^e siècle. Martin Luther accordait à l'allemand le statut de langue sainte au même titre que l'hébreu, avant le grec et le latin.

Ainsi mis en perspective se conçoivent mieux les tenants et les aboutissants de l'œuvre d'un Le Brigant. Ses raisonnements trahissent l'ici-maintenant de leur rédaction, l'imbrication des enjeux et des mythes, des tensions qui infléchissent le cours de la pensée occidentale.

La découverte du sanscrit fait s'agiter les critiques dès le XVI^e siècle et, surtout, après sa redécouverte au XVIII^e siècle. Du fait de son antériorité, le thème de la filiation des langues est à reconsidérer. Si Le Brigant, qui est informé, le mentionne sous le nom de *Hanscrit*, il ne lui appartient toutefois pas de rénover la réflexion sur ce point. Il faut attendre la publication *Du système de conjugaison de la langue sanscrite comparé avec celui des langues grecque, latine, persane et germanique* (1816) de Franz Bopp et surtout la parution de sa *Grammaire comparée des langues indo-européennes, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand* (1833-1849), pour qu'apparaisse la méthode comparatiste qui produit l'hypothèse scientifique d'une langue indo-européenne et, ensuite, d'un peuple aryen qui la pourrait parler. De cette dernière supposition, il s'ensuit que la tentation est grande de placer le berceau de l'humanité sur les bords du Gange ou du côté des monts afghans.



¹⁸ Goropius Becanus, *Origines...*, op. cit., p. 539-540.

Les Brigantes

Le cas de Le Brigant est fermé si on ne le situe pas dans l'histoire et les théories alors en usage. Il est un homme de son temps, comme on l'est toujours ; les découvertes sur le sanscrit ne l'atteignent semble-t-il pas pour qu'on le fasse appartenir de près ou de loin à l'école comparatiste, même à titre de précurseur. Il n'a aucune intuition de ce qu'il va se passer, de l'enjeu de la nouveauté. Sa vision, essentiellement nominale, raisonne *d'à peu près* : comparaison n'est pas raison.

Dès lors, Le Brigant peut reconnaître sa famille gauloise, les *Brigantes*, un peu partout établie sur cette planète. Il la retrouve sous différentes appellations, éparées, sous le nom de *Hénètes* ou de *Vénètes*, paronymies à suivre comme autant de jalons.

La paronymie est le mode opératoire de pensée.

Est né dit *ainé*, et *Hénètes* et *Vénètes* entraînent à Venise et à Vannes où les *Brigantes* avaient, affirme-t-il, pied à terre.

En fait, grâce à ce mode paronymique d'appropriation des noms, Le Brigant peut suivre à la trace (ou traquer obsessionnellement ?) les *Celtes Brigantes* dans toute l'Europe, installés dans le Tyrol sur les bords du lac de Constance ou *Lacus Brigantius*, fondant la ville de *Breghente*, puis York (autrefois *Brigantium*), Port Bragance ou *Brigantia*, *Cambridge* (où ils auraient construit un pont), Briançon et Bruges, etc. De cette petite nation brute, blonde et blanche, devenue conquérante, bulle de savon qui se gonfle et qui brille, éclate et disparaît, laissant au sol d'imperceptibles traces..., d'autres de ses ancêtres lui paraissent avoir atteint l'Armorique, région certes ainsi nommée pour évoquer la nature de la relation qui unit Adam et Ève, mais rappeler aussi que sur les monts d'*Armorique*, qui n'est pas sans saluer le mot *Arménie*, Noé s'échoua. Dans la Langue des *Brigantes*, *Ar ménie*, soit *Ar mené*, dit « le pays montagneux ». Le mont Ararat est donc à chercher dans ce périmètre aussi¹⁹.

Le nom antique de *Brigantes* lui-même présente deux étymologies. La première « dérive du grec ». C'est constater l'emprise du modèle mythologique gréco-latin sur la démonstration même ; et c'est d'emblée insister sur cette clef de fonctionnement, l'imbrication, puisque le modèle biblique impose aussi son schème. À ces aspects de la pensée (dont on décrit généralement l'histoire des idées), se doit d'être ajoutée la charge personnelle, celle qui s'impose à Le Brigant et le pousse à écrire pour fonder son individualité sur une trouvaille qui

¹⁹ En 1876, Guyot-Jomard dans des « Études de géographie celtique » publiées dans le *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan* explique « mont Ararat » par le celtique *Ar-er-rha*, « sur le sommet », cité dans la *Revue celtique*, t. III, p. 250.